



**Réseau national de Lutte Anti-corruption
(REN-LAC)**

**Centre de Formation et de Recherche
Anti-Corruption (CFRAC)**



Université Thomas SANKARA (UTS)



**Centre d'Études, de Documentation et de Recherche
économiques et sociales (CEDRES)**

COLLOQUE INTERNATIONAL

Les 16 et 17 octobre 2024

Appel à communications

Thème

CORRUPTION ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

1. Contexte et justification

La corruption désigne des pratiques déviantes, voire transgressives, ayant pour but d'obtenir des avantages pécuniaires, politiques, personnels ou autres, en abusant de sa position (Wickberg, 2018).

Le phénomène retient l'attention des décideurs, des chercheurs et des organisations de la société civile du fait de ses conséquences désastreuses sur le développement des nations.

Selon la Banque mondiale (2014), chaque année, 1 000 milliards de dollars US sont versés en pots-de-vin tandis que quelques 2 600 milliards de dollars US, soit plus de 5% du PIB mondial, sont détournés. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) quant à lui estimait en 2010, que dans les pays en développement (PED), le montant des fonds soustraits de leur destination par la corruption était 10 fois plus élevé que celui de l'Aide Publique au Développement (APD) (Vos, 2011). La littérature scientifique est quasi unanime sur le fait que la corruption réduit les investissements et par ricochet, la croissance économique. Plusieurs autres études montrent que la corruption réduit la participation politique des citoyens (Olsson, 2014; Školník, 2020; Giommoni, 2021), l'accès aux services sociaux (Gupta, et al., 2001), la confiance des citoyens aux institutions (Putnam, 1993; Rose-Ackerman, 1999) et la croissance économique (Collier, 2007).

Cette situation a conduit à une prise de conscience tant au niveau national qu'international, et par conséquent à une intensification de la lutte contre la corruption. Malgré tout, les indicateurs montrent une tendance croissante du phénomène surtout dans les pays en développement. En effet, dans son rapport 2023, Transparency International révèle qu'avec un score moyen de 33 sur 100 contre 43 au niveau mondial, l'Afrique subsaharienne est la région la plus corrompue au monde. Quarante-vingt-dix pour cent (90%) des pays d'Afrique Subsaharienne ont obtenu un score inférieur à 50 sur 100. (Transparency International, 2024). Ce tableau peu reluisant de l'évolution de la corruption est corroboré par des études nationales dans certains pays comme le Burkina Faso. Selon le rapport 2021 du Réseau national de Lutte Anti-Corruption (REN-LAC) sur l'état de la corruption au Burkina Faso, il ressort que de plus en plus, les citoyens estiment que la corruption est en constante augmentation au Burkina Faso. En effet, en 2016, seulement 10,1% des personnes enquêtées dans la cadre du sondage estimaient que la corruption augmentait contre 52,13% en 2021, soit une hausse de 42 points de pourcentage.

Il est alors important d'approfondir la réflexion tant au niveau des chercheurs qu'au niveau des décideurs et des praticiens de la lutte anti-corruption pour asseoir un dialogue ouvert et prospectif, de partager leurs connaissances, de s'enrichir de leurs mutuelles expériences et d'apporter une meilleure

compréhension du phénomène. Cela pourrait contribuer à l'élaboration de mécanismes et d'outils efficaces de lutte contre la corruption.

C'est dans l'optique de contribuer à cette réflexion que le Centre de Formation et de Recherche Anti-Corruption (CFRAC) du Réseau national de Lutte Anti-Corruption (REN-LAC), en tant que structure de promotion de la lutte contre la corruption à travers des études, des formations et la recherche, en collaboration avec le Centre d'Études, de Documentation et de Recherche Économiques et Sociales (CEDRES) de l'Université Thomas SANKARA (UTS) organise un colloque international sur le thème : « *Corruption et développement en Afrique* ».

2. Objectifs du colloque

L'objectif global du colloque est de contribuer à une meilleure compréhension du phénomène de la corruption et de ses impacts sur la société.

De façon spécifique, il s'agit de :

- organiser une conférence inaugurale sur le thème ;
- susciter le débat sur les pratiques de corruption et les mécanismes de lutte anti-corruption ;
- favoriser la production et la publication de travaux scientifiques sur les quatre axes thématiques ;
- influencer les politiques publiques de lutte anti-corruption à travers les résultats de recherche.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus du colloque sont :

- une conférence inaugurale sur le thème est organisée ;
- des débats sur les pratiques de corruption et les mécanismes de lutte anti-corruption sont menés ;
- les meilleures communications sont publiées sous forme d'actes du colloque dans la Revue CEDRES ;
- des recommandations pertinentes sont faites dans le but d'influencer les politiques publiques de lutte anti-corruption.

4. Axes thématiques

Sans volonté d'exhaustivité, les communications dans le cadre de ce colloque doivent s'inscrire dans les axes thématiques suivants :

Axe 1 : Corruption et crise sécuritaire

Axe 2 : Morale, sociétés et corruption

Axe 3 : Gouvernance, Institutions et Corruption

Axe 4 : Droit et corruption

5. Modalités de contributions scientifiques

Les chercheurs peuvent soumettre leurs communications scientifiques en français ou en anglais en respectant les conditions ci-après :

- préciser l'axe sur lequel porte la communication ;
- le résumé ne doit pas excéder 300 mots ;
- la communication ne devrait pas excéder 8 000 mots (Times New Roman, Taille 12 et Interligne 1,5)
- le Nom et Prénom de l'auteur, son institution de rattachement et son E-mail
- le fichier à envoyer doit porter le nom : ***colloque_CFRAC_2024_NOM-PRÉNOM (de l'auteur)***

6. Calendrier prévisionnel

Le tableau suivant présente le calendrier prévisionnel des mécanismes de soumission et de sélection des communications :

Activités	Date
Lancement de l'appel à communication	10 mai 2024
Date limite de soumission des résumés de communication	10 juin 2024
Notification de l'avis du Comité scientifique	20 juin 2024
Date limite de soumission des communications intégrales	10 septembre 2024
Notification de la décision finale du comité scientifique	20 septembre 2024
Tenue du colloque	16-17 octobre 2024

Les réponses à l'appel doivent être envoyées à l'adresse suivante : colloque-cfrac@renlac.org

7. Comité Scientifique

- **Président : Pr. Pam ZAHONOGO**, Université Thomas SANKARA

- **Membres :**

Albert Ondo OSSA, Université Omar BONGO ; **Idrissa M. OUÉDRAOGO**, Université Aube Nouvelle ; **Gnderman SIRPE**, Ecole Burkinabè des Affaires (EBA) ; **Florent SONG-NABA**, Université Thomas SANKARA ; **Mady KOANDA**, Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management (INSEM) ; **Balibié Serge Auguste BAYALA**, Université Thomas SANKARA ; **Mahamadou DIARRA**, Université Norbert ZONGO; **Achille Augustin DIENDERE**, Université Thomas SANKARA ; **Babikigalaga Denis AKOUWERABOU**, Université Thomas SANKARA (UTS) ; **Boukary OUEDRAOGO**, Université Thomas SANKARA ; **Didier Tibi ZOUNGRANA**, Université Thomas SANKARA ; **Hamidou SAWADOGO**, Université Joseph KI ZERBO ; **Idrissa Kirsyamba OUIMINGA**, Université Thomas SANKARA (UTS) ; **Jean Pierre SAWADOGO**, Université Thomas SANKARA ; **Mamadou TOE**, Université Thomas SANKARA ; **Lirassé AKOUWERABOU**, Université Thomas SANKARA ; **Noël THIOMBIANO**, Université Thomas SANKARA ; **Omer COMBARY**, Université Thomas SANKARA ; **Oumarou ZALLE**, Université Norbert ZONGO ; **Ousmane TRAORE**, Université Thomas SANKARA ; **Patrice ZIDOUEMBA**, Université Nazi BONI ; **Pazisnewende François KABORÉ**, Kosyam Jesuit University of Science ; **Relwendé SAWADOGO**, Université Joseph KI ZERBO ; **Robert BATIONO**, Université Joseph KI ZERBO ; **Salamata LOABA**, Université Thomas SANKARA ; **Salifou OUEDRAOGO**, Université Thomas SANKARA; **Salimata TRAORE**, Université Thomas SANKARA ; **Somlanare Romuald KINDA**, Université Thomas SANKARA ; **Wendgloumdé Agnès ZABSONRE**, Université Nazi BONI ; **Windkonté SEOGO**, Université Joseph KI-ZERBO; **Windkouni Haoua Eugénie MAIGA**, Université Norbert ZONGO ; **Youmanli OUOBA**, Université Thomas SANKARA ; **Mahamadé SAVADOGO**, Université Joseph KI-ZERBO; **Gabin KORBÉOGO**, Université Joseph KI-ZERBO; **K. Florent HIEN**, Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management (INSEM); **Jacques Simon SONG**, Université de Dschang, Université d'Ebolowa (Cameroun) ; **Dramane ABDOULAYE**, Université de Parakou (Bénin) ; **Séni Mahamadou OUEDRAOGO**, Université Thomas SANKARA ; **Abdoulaye SOMA**, Université Thomas SANKARA ; **Windpagnangdé Dominique KABRE**, Université Thomas SANKARA.

8. Comité d'organisation

- **Président : Pr K. Florent HIEN**, Directeur Exécutif du CFRAC
- **Secrétariat : Dr Tiatité NOUFÉ**, Directeur Exécutif Adjoint du CFRAC
- **Membres :**
 1. **M. Pissyamba OUÉDRAOGO**, Secrétaire Exécutif adjoint du REN-LAC
 2. **Pr Oumarou ZALLÉ**, Université Norbert ZONGO
 3. **M. Harouna SINON**, Gestionnaire des programmes du REN-LAC
 4. **Dr Aristide B. VALEA**, Responsable à la recherche du CFRAC
 5. **M. Issouf PARÉ**, Responsable à la formation du CFRAC
 6. **Dr Idrissa OUEDRAOGO**, Université Thomas SANKARA
 7. **Dr Porto BAZIÉ**, Université Thomas SANKARA
 8. **Mme Marie YONLI/ZOMODO**, Trésorière générale adjointe du REN-LAC
 9. **M. Rodrigue Arnaud TAGNAN**, Chargé de l'information et de la communication du REN-LAC

Lieu : le colloque se tiendra à Ouagadougou

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le colloque, veuillez contacter le secrétariat du colloque à l'adresse suivante : colloque-cfrac@renlac.org

Dr Tiatité NOUFÉ, +226 76-47-05-11/+ 226 78-03-99-10

Dr Aristide B. VALEA, +226 75-36-08-22/ +226 70-50-27-56